



Regard

Regard sur **ORENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 526 - DÉCEMBRE 2017

ÉDITO

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : UNE BELLE ÉDITION !

A la salle des Fêtes, en tant que responsable du concours des « Maisons fleuries », j'ai eu le plaisir d'inviter l'ensemble des habitants s'étant inscrit afin de présenter le palmarès. L'occasion pour les autres élu-e-s de la commission de remettre de nombreux cadeaux et leur diplôme aux participants.

Lors de cette manifestation de remise de lots qui a lieu comme chaque année, les participants ont pu découvrir le classement notamment à travers les photos de leur maison exposées dans la salle des Fêtes. Ils ont pu apprécier, je pense, également le montage vidéo que j'ai réalisé et qui a été projeté à l'occasion de la cérémonie.

De nombreux lots ont été offerts, l'ensemble ayant été acheté dans les commerces de la ville, la municipalité prenant soin de soutenir au maximum le commerce local à chaque fois qu'il lui est possible de le faire.

au classement général

Les dix premiers, le résultat est le suivant : Céline Laurent, 1^{ère} ; Christelle Bailleul, 2^{ème} ; Kathy Marche, 3^{ème} ; Nathalie Malhieu, 4^{ème} ; Danièle Loesch, 5^{ème} ; Jeannine Westeel, 6^{ème} ; Gérard Wayolle, 7^{ème} ; Sandra Briquet, Véronique Leroy et Maurice Marle, 8^{èmes} ex-aequo ;

remise de cadeaux à la salle des Fêtes



Sandra Malinowski, 9^{ème} ; Sylvie Turpin, 10^{ème}.

au hors-concours

Les dix premiers sont : Emile Petiprez, 1^{er} ; Marie Covez, 2^{ème} ; Lucine Martins, 3^{ème} ; Ida Devaux, 4^{ème} ; Marie-Claude Maison, 5^{ème} ; Catherine Sagnier, 6^{ème} ; Philippe Maniez, 7^{ème} ;

Gildas Ibba, 8^{ème} ; Magalie Bernard, 9^{ème} ; Chantal Duhaut, 10^{ème}.

La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié qui a été offert par la municipalité.

Patrick MANIA
maire-adjoint en charge
du concours des « Maisons fleuries »

HARMONIE

DES MÉDAILLÉS POUR LA SAINTE CÉCILE CHEZ NOS MUSICIENS

Afin d'honorer leur patronne, les musiciens de l'Harmonie municipale ont offert un concert à l'occasion de la messe de sainte Cécile à l'église du Mont-Carmel. La manifestation s'est poursuivie par un banquet à la salle des Fêtes où des membres de la formation musicale ont été récompensés pour leur investissement en faveur de la musique.

Ont ainsi été récompensés en présence du maire Christian Champiré,

du président de l'Harmonie Jean Vincent et de Paul Lepecuchelle, président de la délégation musicale de Liévin et environ : Jordan Hereng, 10 ans ; Sébastien Burbure, 20 ans ; Jean-Michel Briement pour 50 ans ; Raymond Herbaut pour 50 ans.

Lors de cette manifestation, Hervé Boidin, président de l'association « *Do, ré, mi, les notes en folie* » a offert un cadeau à chacun des musiciens récompensés ainsi que la ville.



les médaillés et les responsables de l'Harmonie municipale

NOCES D'OR

JEANNINE ET HENRI WALKOWIAK FÊTENT LEURS 50 ANS DE VIE COMMUNE

En présence du maire Christian Champiré, les époux ont célébré leurs 50 ans de vie commune à la salle des mariages de l'hôtel de ville. Devant les membres de leur famille, le premier magistrat est revenu sur les grandes lignes de la vie du couple et leur a offert de nombreux cadeaux.

Jeannine est née le 2 mai 1944 à Noeux-les-Mines. Elle fréquente l'école des filles de la cité 2 de Mazingarbe où elle obtient son certificat d'études. Après avoir réussi son brevet au collège Phalempin de Bully-les-Mines, elle achève ses études au lycée de Liévin avec le bac philo en poche. Entrée dans la vie active, elle démarre dans l'enseignement en septembre 1964. Elle travaille dans différents CES, Liévin, Hersin-Coupigny, Bully-les-Mines et Grenay où elle commence en 1973. Suite à une demande de poste à Grenay, elle débute sa carrière d'institutrice à l'école Rostand. Elle y reste 25 ans jusqu'à sa retraite en septembre 1999.



le couple entouré de sa famille

Henri a vu le jour le 3 novembre 1940 à Bully-les-Mines. Il fait sa scolarité à l'école des garçons de la cité des Brebis à Mazingarbe où il obtient son certificat d'études. A 14 ans et demi, il devient apprenti coiffeur à Liévin, il réussit son CAP puis travaille à Arras chez un employeur jusqu'en 1960. En juin de la même année, il devient titulaire du brevet professionnel. En septembre, il part à l'armée en Algérie pendant 28 mois. Il est intégré à l'infanterie de marine.

Libéré de ses obligations militaires en novembre 1962, il reprend un emploi de coiffeur à Arras. En 1964, il ouvre un premier salon à la cité des Brebis à Bully puis un second en centre-ville. Pendant deux ans, il a été commercial et gérant de salons de coiffure de l'hypermarché Rond-Point à Liévin, l'actuel Carrefour. En 1981, il ouvre un salon de coiffure rue Beaucamp à Grenay. Il prend sa retraite le 1^{er} janvier 2001.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il a fait beaucoup

de bénévolat dans le cadre syndical, pour l'Union commerciale de Grenay mais également pour l'association des anciens combattants de Mazingarbe. Tous les deux sont également dévoués à la paroisse Saint-Vincent de Bully en Gohelle.

leur rencontre

Un jour, lorsqu'Henri passait dans sa rue au volant de sa belle voiture pour aller voir des membres de sa famille, Jeannine l'avez vu. Elle lui envoie un petit mot par la Poste pour lui demander d'essayer sa nouvelle voiture. Henri lui répond et lui fait essayer sa nouvelle 204. Depuis, ils ne se sont plus jamais quittés. Le 9 décembre 1967, ils se marient à Bully-les-Mines. De leur union sont nés Frédéric et Anne qui leur ont donné trois petits-enfants : Valentin, Inès et Fantine.

La municipalité les félicite et leur souhaite encore beaucoup de bonheur auprès des leurs.

SOLIDARITÉ

CONCERT AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Dans le cadre de ses actions, le comité de Grenay du Secours Populaire Français (SPF) présidé par Nathalie Leroy a mis en place un karaoké dansant avec le soutien de Christine Deleure, Nadine Lancel, directrice du foyer des « *Glycines* » de l'APEI et l'association « *Jeunes dans ma ville* ».

Tous ceux venus soutenir le SPF ont pu apporter leur aide en payant l'entrée ou en apportant une denrée alimentaire. L'ensemble des bénéficiaires et la nourriture ont été reversés au Secours Pop'.

Plus tard, un



les musiciens et les cadeaux offerts par le public

concert rock a eu lieu à la Médiathèque-Estaminet. Le public pouvait accéder à la salle en offrant un jouet neuf. Les bénévoles du comité local ont récupérés une cinquantaine de jouets pour les enfants.

Autre action, l'arbre de Noël en part-

neriat avec le CCAS qui a rassemblé 120 enfants qui ont reçu un jouet. Ils ont pu apprécier également un spectacle de magie ainsi qu'un goûter en présence du père Noël.

Renseignements auprès du Secours Populaire français au 06 59 33 15 14.



médaille et diplôme pour le maire

LE MAIRE HONORÉ POUR SON ACTION

A la salle des Fêtes s'est déroulée l'assemblée régionale des décorés du travail en présence de Jacques Andrieux, président national de la Fédération Nationale des Décorés du Travail (FNDT) et des présidents de la région des Hauts de France.

A l'issue de cette manifestation, après quelques mots de Gilbert Desramault, délégué départemental de la Société d'Encouragement Au Bien (SEAB), l'occasion a été donnée à Christiane Benoit, présidente régionale des décorés du travail, de remettre la médaille d'or de la Société d'Encouragement Au Bien à Christian Champiré, maire de Grenay. Cette décoration lui a été remise pour ses services rendus aux œuvres sociales et son engagement associatif.

VISITE

LA VILLE REÇOIT LE FILS DE MARWAN BARGHOUTI, CITOYEN D'HONNEUR

Le 30 juin dernier, la municipalité a élevé au rang de citoyen d'honneur le Palestinien Marwan Barghouti. Militant infatigable des droits de son peuple, imprégné d'une volonté profonde du dialogue entre Israéliens et Palestiniens, le « *Mandela palestinien* » est toujours enfermé dans une prison israélienne après sa condamnation à perpétuité par un tribunal civil. Afin d'obtenir sa libération, de nombreuses actions ont été et sont menées en partenariat avec des villes qui n'acceptent pas l'injustice comme celles membres du réseau Barghouti.

C'est dans cet esprit que la ville représentée par le maire Christian Champiré a reçu une délégation de militants parmi lesquels Arab, le plus jeune des fils de Marwan Barghouti.



devant la fresque du militant réalisée au cimetière lors des « Chantier d'été »

l'hommage aux combattants

Reçus dans la salle d'honneur de la mairie en présence d'élus, de membres d'associations et de plusieurs citoyens d'honneur de notre commune, les invités ont pu échanger avec les personnes présentes sur la situation de la Palestine

d'autant plus difficile après la déclaration récente du président des Etats-Unis d'Amérique. Après avoir remis plusieurs cadeaux au fils de Marwan Barghouti, le premier magistrat a rappelé que la ville a pour habitude de rendre hommage aux combattants parmi lesquels l'ancienne résistante Pascaline Vandoorne et

le défenseur des mineurs grévistes de 1948, Norbert Gilmez. Le maire a également lu le mot de soutien du sénateur Dominique Watrin en faveur de militant palestinien. Son fils a remercié la ville : « *ces petits gestes, ces petits mots éclairent la cellule de mon père et des autres prisonniers* » a-t-il souligné. Il a aussi évoqué la situation dramatique du peuple palestinien. Arab a confié également qu'il espérait qu'un jour son père viendrait en personne les remercier pour leur soutien. La délégation s'est ensuite rendue au cimetière communal où elle a pu découvrir avec beaucoup d'émotion le portrait du militant palestinien dessiné par les jeunes ayant pris part aux derniers « *chantiers d'été* ».

DES « HISTOIRES À DÉVORER » SPÉCIAL NOËL

Pour prolonger les fêtes, votre Médiathèque-Estaminet vous propose une séance d'« Histoires à dévorer » spéciale Noël le mercredi 3 janvier à partir de 16 heures.

Venez écouter et partager des histoires sur les fêtes de fin d'années, la galette des rois ou encore le nouvel an chinois

avant la reprise de l'école.

Un goûter réalisé par les adolescents du pôle médiathèque secteur jeunesse sera ensuite servi aux participants.

Attention, le nombre de places est limité.

Renseignements et inscriptions au **03 66 54 00 54**.



DE RONNY



dès 8 ans

voyage musical VOYAGE EN CHOCOLAT

par la compagnie le petit orphéon

jeudi 21 décembre à 19h

tarifs : 6€ (plein) ; 3€ (réduit)

4 et 2€ (abonnement)

en lien avec le 20^{ème} Noël

de la chocolaterie « Petit'grandeur »
ouverte pour l'occasion après le spectacle



spectacle
à la Médiathèque
Estaminet



dès 18 mois

spectacle sonore et visuel L'AVOIR ! ODE CHANTÉE AU SAVON

par la compagnie Acta

samedi 13 janvier à 10h

tarifs : 3€ pour l'enfant ;

5€ pour l'accompagnateur

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**

Pas-de-Calais
Le Département

Communauté
de Lens-Liévin



VOTRE AGENDA



VOEUX DU MAIRE - la cérémonie aura lieu le dimanche 14 janvier à 10h30 à la salle des Fêtes. Vous êtes toutes et tous invité-e-s à y prendre part.

MUSIQUE - la fête de l'école municipale de musique aura lieu le dimanche 21 janvier à l'espace culturel Ronny-Coutteure dès 15h.

BELOTE - organisé par l'Union Sportive de Grenay, un concours aura lieu le vendredi 2 février à la salle des Fêtes - inscriptions à 18h, début des jeux à 19h - 5€ par joueur - mises redistribuées - buvette et restauration sur place.

LOTO - organisé par l'Union Sportive de Grenay, un loto en 6 séries et jeux intermédiaires aura lieu le dimanche 4 février dès 15h - bons d'achat « Carrefour » de 20 à 1000€ - buvette et restauration sur place - réservation après 18h au **06 25 44 41 60**.

VOS INFOS DIVERSES

COLIS AUX HOSPITALISÉS

La commission personnes âgées - santé - prévention renouvelle encore cette année l'opération « colis des hospitalisés durant les fêtes ». Pour en bénéficier, il faut vous rapprocher du CCAS avec un justificatif de domicile sur Grenay et un bulletin de situation de l'hôpital pour une hospitalisation ayant eu lieu entre le 24 décembre 2017 et le 2 janvier 2018. Attention, les placements en EHPAD ne sont pas éligibles.

Rens. au **03 21 29 09 95**.

EMBALLAGES EN VERRE - pour rappel, ils devront être déposés à la borne d'apport volontaire la plus proche de chez vous dès le mois de janvier - il n'y aura plus de ramassage à domicile - rends. au numéro vert : **0 800 596 000**

VOTRE JOURNAL
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE
POUR VOUS
ET VOS PROCHES.

